

CARPENTRAS  
**Braqués en pleine nuit  
 aux Amandiers ..**

**ACHAT & VENTE**  
 VENEUR EN TOUS LES DOMAINES AU JOUR LE JOUR

**OR**

ARGOR

04 90 02 00 00  
 www.argor-avignon.fr

# La Provence

N° 8992 **Grand Vacluse** Mercredi 26 janvier 2022



## On a testé Saint-Ruf

Usagers du tram et automobilistes en galère aux heures de pointe : à Avignon, le plan Faubourgs ne fait pas que des heureux. Reportage

**FOOTBALL MERCATO - OM**  
**Bamba Dieng**  
 vendu d'ici  
 le 31 janvier ?

+ Basile Bell, Eric Di Meo et Laurent Tapie à 18h sur notre chaîne Twitch et sur LaProvence.com

AVEC CE JOURNAL  
**Toute l'actu  
 culturelle dans  
 votre "Sortir"**

**Sortir**

20 PAGES

## A Velleron... il y a un lézard

Alors que le collectif des "Collets noirs" est toujours mobilisé, le porteur du projet immobilier de 200 logements de la Grande Bastide a été pointé par les services de l'État pour manquement à la législation sur les espèces protégées.

**NOTRE DOSSIER**  
 Le baccalauréat à l'épreuve du Covid

**AVIGNON**  
 Les radiologues fuient la cité des Papes

**SOCIÉTÉ**  
 Les pieds-noirs dans la mémoire commune

**ENTRAIGUES**  
 La caserne des pompiers en service

**DERNIÈRE PAGE**  
**Avec ceux qui pistent les dangers**

**LEUR JEU SUR LE PARLER MARSEILLAIS CARTONNE**  
**"Motchus" plus fort que "Motus"**

ISSN 1123-2066



# Grande Bastide à Velleron : le préfet durcit le ton

Les services de l'État ont mis la pression sur le porteur du projet immobilier pour un manquement à la législation sur les espèces protégées

**1** 7h30, hier, devant la préfecture. Un groupe de 70 à 80 "Colibris noirs" a quitté la campagne velleronnaise pour venir jusqu'à Avignon. Mais c'est le même objectif qui anime le collectif : contester toujours et encore ce projet immobilier de la Grande Bastide, qui prévoit la construction de plus de 200 logements dans une zone naturelle de sept hectares. S'ils sont venus, c'est pour accompagner Philippe Armengol, le maire, qui était reçu au même moment par le préfet. Un préfet dont tous attendent beaucoup. Et surtout, "des décisions fermes", comme ils le disaient lors de leur précédente manifestation, samedi dernier (notre édition du dimanche 23 janvier).

Ces décisions fermes, c'est-à-dire, pour les opposants, l'arrêt pur et simple du projet, le préfet n'est, d'un point de vue légal, pas en mesure de les prendre puisque les promoteurs disposent d'un permis d'aménager tout ce qu'il y a de valable, délivré en mai 2019 et modifié en janvier 2020. Cela étant, préfecture a décidé de durcir le ton et l'a fait savoir hier, via un communiqué, alors qu'elle était restée relativement silencieuse sur le sujet, depuis plusieurs mois.

On y apprend donc que le préfet vient de transmettre "un rapport en manquement administratif à la législation sur les espèces protégées", aux promoteurs. Ceci sur la base de constatations de l'Office français de la biodiversité, qui estime que les travaux de terrassement effectués la semaine dernière ont conduit à "une altération de l'habitat du lézard ocellé, espèce protégée."

Le promoteur dispose de quinze jours pour apporter des réponses qui, si elles ne sont pas suffisamment convaincantes, aux



Ils étaient environ 70, hier, venus de Velleron pour dire, une fois encore, leur opposition au projet immobilier de la Grande Bastide.

/PHOTO JÉRÔME REY

yeux des services de l'État, pourraient conduire à "un arrêté interruptif de travaux", toujours selon la préfecture.

Pour les "Colibris noirs", c'est un pas en avant. "C'est un soulagement pour nous, on sait que les travaux vont débrayer un moment et on va pouvoir relâcher la pression. Maintenant on va attendre une quinzaine de jours et espérer qu'on aboutira à une inter-

ruption", explique Catherine Labasse, porte-parole du collectif.

Quant au maire, il a également évoqué ce sujet-là avec le préfet, mais aussi des questions de sécurité liées aux confrontations entre membres du collectif et ouvriers quand les travaux ont lieu. Ce qui, les "Colibris" l'espèrent, ne se reproduira pas à l'avenir.

N.L.